



Docteur -----  
Adresse -----  
Téléphone -----  
Numéro d'assuré -----

Nom de l'assureur -----  
Adresse -----

Objet : Nouveau mode de consultation

Madame, Monsieur,

Je tiens à vous informer par la présente en votre qualité d'assureur de ma responsabilité civile professionnelle que dans le cadre de mon activité médicale que j'exerce au -----  
----- je propose un nouveau mode de consultation à mes patients : des téléconsultations.

La téléconsultation est désormais inscrite dans le droit commun depuis le vote du PLFSS 2018 le 4 décembre 2017 et est remboursable par l'assurance maladie depuis le 15 septembre 2018 à la suite de la signature de l'avenant 6 de la convention médicale 2016 le 15 juin 2018.

Je m'appuie sur la société ACS E-SANTE et leur service GPS santé pour garantir à mes patients ce service.

La société ACS E-SANTE respecte le cadre de prise en charge posé par l'assurance maladie et est conforme à l'ensemble des contraintes de sécurité définies par le ministère de la santé et la CNIL.

Merci de me confirmer que je suis bien couvert pour ces actes dans la cadre de mon contrat RCP.

En vous priant d'accepter l'expression de mes salutations distinguées,

Dr -----

